



Remboursement de crédit suite à un décès

Par **yota**, le **25/05/2011** à **16:16**

Bonjour,

un salarié a souscrit un crédit personnel pour son entreprise, dans laquelle il est actionnaire à 25 %. Suite à son décès, son notaire réclame le solde du crédit restant dû. le salarié avait pris une assurance décès sur son crédit et c'est la société qui remboursait chaque mois le montant total.

la société est-elle redevable du solde restant à payer dans la mesure où une assurance décès était souscrite et payée par la société ? merci pour votre réponse.